

Père

Mère

Extrait de l'acte de naissance N° 784 du père

Extrait de l'acte de naissance N° 478 de la mère

Nom FOUCHER
Prénoms Alexandre, Frédéric

Nom CHAMPMARTIN
Prénoms Caroline Micheline Marcelle

Né le 28 décembre 1980

Née le 07 septembre 1979

à Athis-Mans (Essonne)

à Mondon (Hauts-de-Seine)

de (1) Roland, Gaston FOUCHER

de (1) CHAMPMARTIN Serge

et de (1) Paulette, Raymonde, Alice
LAFON

et de (1) PHILIPPE Nathalie
Michèle Louise

Délivré conforme aux registres, le 21 octobre 2005

Délivré conforme aux registres, le 18 octobre 2005

MENTIONS MARGINALES (2)

L'Officier de l'Etat Civil

MENTIONS MARGINALES (2)

L'Officier de l'Etat Civil

Sceau de la Mairie

Sceau de la Mairie

(1) Nom et prénoms du père et de la mère

(2) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait

Extrait de l'acte de naissance n° 2069

Extrait de l'acte de naissance n° 571

Le 9 octobre 2005 à 22 heures

Le 04 avril 2008 à 21 heures

est né (1)(6) Léandra Nathalie

est né (1)(6) Lucas Alexandre

Paulle FOUCHER

FOUCHER

du sexe Féminin

du sexe Masculin

à (2) CHAMPIGNY-SUR-MARNE

à (2) CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Val-de-Marne

Val-de-Marne

Délivré conforme aux registres, le 11 OCT 2005

Délivré conforme aux registres, le 07 AVR 2008

Mentions marginales (3)

L'officier de l'état civil

Mentions marginales (3)

L'officier de l'état civil



Signature of the official of the civil status office.

Extrait de l'acte de décès n°

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé le (4)

Décédé le (4)

à (5)

à (5)

Délivré conforme aux registres, le

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (3)

L'officier de l'état civil

Mentions marginales (3)

L'officier de l'état civil

Secrétaire de la mairie

Secrétaire de la mairie

(1) Nom de famille : indiquer le cas échéant, suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun), prénoms tels qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait. (2) Lieu de naissance. (3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait. On y portera aussi la reconnaissance de paternité ou la légitimation par autorité de justice quelles qu'en soient les dates. (4) Date du décès. (5) Lieu du décès. (6) enfant naturel ou adoptif : Nom et prénoms tels qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait.

(1) Nom de famille : indiquer le cas échéant, suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun), prénoms tels qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait. (2) Lieu de naissance. (3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait. On y portera aussi la reconnaissance de paternité ou la légitimation par autorité de justice quelles qu'en soient les dates. (4) Date du décès. (5) Lieu du décès. (6) enfant naturel ou adoptif : Nom et prénoms tels qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait.